



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 7 octobre 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Yess Gacem, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Daniel Champagne, Mike Duggan, Laurence Gillot et Marc Phaneuf.

CE-2020-612

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 16 SEPTEMBRE 2020 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 22 SEPTEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 16 septembre 2020 ainsi que de la séance spéciale tenue le 22 septembre 2020 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2020-613

SOUSSION 2020 SP 218 - REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES POUR LES BASSINS D'ÉPAISSISSEMENT À L'USINE D'ÉPURATION – SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Nordmec Construction inc., 390, rue Siméon, local 3, Mont-Tremblant, Québec, J8E 2R2, pour les travaux de remplacement d'équipements mécaniques pour les bassins d'épaississement à l'usine d'épuration pour un montant total de 602 925,45 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 19 août 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15005-092-94881	550 551,30 \$	Équipement et travaux d'entretien – Usines et équipement - ENV-19-RD-18 – Réfection - 2201/02
04-13493	26 219,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	26 154,30 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-614

SOUSSION 2020 SP 151 - FOURNITURE DE CAMIONS D'UNE TONNE AVEC BENNE BASCULANTE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Carle Ford inc., 901, rue Dollard, Gatineau, Québec, J8L 3T4, pour la fourniture de camions d'une tonne avec benne basculante pour un montant total de 149 900,00 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 22 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-17004-005-94882	68 439,34 \$	Programme de remplacement de véhicules et de machinerie – Rattrapage - Camion 3/4 de tonne - 135VC257
06-30785-049-94883	68 439,34 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Travaux publics - Camion 3/4 de tonne - 136V234
04-13493	6 518,80 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 502,52 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-615

ENTENTE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ET LA VILLE DE GATINEAU - DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE D'UNE PARTIE DES BOULEVARDS SAINT-RAYMOND ET DES ALLUMETTIÈRES

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier cédé à la Ville de Gatineau comprend une partie du boulevard Saint-Raymond et une partie du boulevard des Allumettières, tel qu'indiqué au plan de localisation;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports (MTQ), soumet à la Ville un contrat pour effectuer le déneigement et déglacage de ces tronçons;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère s'engage à verser un montant annuel approximatif de 117 802,56 \$ à la Ville en prenant compte de la variation du prix du carburant diesel :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le contrat proposé par le MTQ, et de ce fait :

- autorise le Service des travaux publics à prendre en charge le déneigement et déglacage du réseau routier cédé pour la période du 5 novembre 2020 au 27 mars 2021;
- mandate le directeur du Service des travaux publics ou son représentant à réclamer les heures hors saison qui seront effectuées;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière à signer le contrat 850 980 381 soumis par le Ministère et joint à la présente, ainsi que tout autre document afin d'y donner plein effet.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-31310 – Déblaiement et enlèvement de la neige, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

La contrepartie de 117 802,56 \$ sera versée dans le poste budgétaire 01-82131 – Revenu réseau routier.

Le trésorier est autorisé à virer les montants reçus au poste budgétaire 02-31310 – Déblaiement et enlèvement de la neige.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-616 **SOUSSION 2020 SP 278 - FOURNITURE DE MATÉRIAUX EN VRAC (GRANULAIRES)**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat pour la fourniture de matériaux en vrac (granulaires) aux firmes ayant soumis les plus bas prix unitaires pour les matériaux qui seront livrés ou cueillis aux différents sites d'approvisionnement par la Ville de Gatineau, et ce, selon les besoins pour un montant approximatif de 150 183,22 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées le 4 août 2020, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes.

Le contrat prendra effet à compter de la date d'adjudication par le comité exécutif et prendra fin le 17 juin 2021 et pourra être renouvelé pour une période additionnelle d'une année.

Dans le cas où le contrat est renouvelé pour la période additionnelle d'une année, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes au budget 2021 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-617 **SOUSSION 2020 SP 248 - FOURNITURE DE PIÈCES DE VÉHICULES - FILTRES, PIÈCES D'ÉCLAIRAGE ET AUTRES - SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture de pièces de véhicules, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 11 août 2020, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes, à savoir :

- À la firme Jean-Guy André Itée Auto Value, 692, boulevard Gréber, Gatineau, Québec, J8V 3P8, pour la section 1 sur les filtres et la section 4 sur les graisses pour une période d'une année pour un montant total approximatif de 47 218,27 \$ incluant les taxes, pour la section 1 et de 7 037,24 \$ incluant les taxes, pour la section 4;

- À la firme Pièces d'auto Le Bon Choix, 156, rue de Varennes, Gatineau, Québec, J8T 8G4, pour la section 2 sur les pièces d'éclairage, la section 3 sur les essuie-glaces et la section 5 sur les produits d'entretien pour une période d'une année pour un montant total approximatif de 57 568,93 \$ incluant les taxes, pour la section 2, de 4 597,45 \$ pour la section 3 et de 3 270,75 \$ incluant les taxes, pour la section 5.

Le contrat pourrait être renouvelé pour une période additionnelle d'une année. Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires d'inventaire.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2021 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-618

APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 32 ET 33 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 35 ET 36 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 35 ET 36 AINSI QUE LES LISTES D'EMBAUCHES NUMÉROS 34 ET 35

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 32 et 33, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 35 et 36, les listes des réquisitions numéros 25 et 36 ainsi que les listes des embauches numéros 34 et 35 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 32	Pièces de comptes à payer	22 171,03 \$	7 au 11 septembre 2020
Liste PA numéro 33	Pièces de comptes à payer	33 298,51 \$	14 au 18 septembre 2020
Liste PD numéro 35	Pièces de comptes à payer	380 076,26 \$	7 au 11 septembre 2020
Liste PD numéro 36	Pièces de comptes à payer	560 699,75 \$	14 au 18 septembre 2020
Liste des réquisitions numéro 35	Pièces de comptes à payer	1 457,67 \$	7 au 11 septembre 2020
Liste des réquisitions numéro 36	Pièces de comptes à payer	4 017,06 \$	14 au 18 septembre 2020
Listes des embauches numéro 34 et 35 fusionnées	Embauche du personnel temporaire	616 823,81 \$	23 août au 5 septembre 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-619 **ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-36 POUR UN MONTANT TOTAL DE 420 054,81 \$ POUR LA PÉRIODE DU 17 AU 23 SEPTEMBRE 2020**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-36 d'un montant de 420 054,81 \$ pour la période du 17 au 23 septembre 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-620 **SUBVENTION DE 5 282 \$ - SOUTIEN FINANCIER POUR L'ÉQUIPEMENT AINSI QUE POUR LA FÊTE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES - ASSOCIATION RÉGIONALE DE PICKLEBALL DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE**

CONSIDÉRANT QUE l'Association régionale de pickleball de l'Outaouais, organisme à but non lucratif, a fait une demande de subvention pour obtenir un soutien financier pour de l'équipement ainsi que pour la Fête de reconnaissance des bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Daniel Champagne désire subventionner l'organisme à même son budget discrétionnaire;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé par l'élu est de 5 282 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 282 \$ à l'ordre de l'Association régionale de pickleball de l'Outaouais, 185, rue Hilltop, Gatineau, Québec, J8P 2L6, à titre de subvention pour de l'équipement ainsi que pour la Fête de reconnaissance des bénévoles 2020.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	5 282 \$	Monsieur le conseiller Daniel Champagne – District électoral du Versant – Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79943-692	5 000 \$		Monsieur le conseiller Daniel Champagne – District électoral du Versant - Aménagement – Équipement non-capitalisable
02-79943-972		5 000 \$	Monsieur le conseiller Daniel Champagne – District électoral du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-621

**PROLONGATION D'UN SURCROÎT DE TRAVAIL À TITRE DE RESPONSABLE
ADMINISTRATION, DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR UNE
PÉRIODE DE CINQ MOIS**

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à ce surcroît de travail dépassera la somme de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics a été autorisé à prolonger un surcroît de travail temporaire à titre de responsable, Administration, Service des travaux publics pour une période de cinq mois :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation d'un surcroît de travail à titre de responsable, Administration, Service des travaux publics pour une période de cinq mois.

Les fonds à cette fin seront pris dans le poste budgétaire du service concerné.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^e GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif